

## Conférence sur le système éducatif et les défis de l'étape actuelle

Le comité de coordination du RCD à la Marsa a organisé, vendredi, 10 déc. 2010, une conférence sur le thème : « le système éducatif et les défis de l'étape dans le programme présidentiel ».

Président les travaux de la conférence, M. Hatem Ben Salem, ministre de l'éducation a indiqué que le président Zine El Abidine Ben Ali consacre, à travers son programme « ensemble, relevons les défis », le droit à un enseignement convenable pour chaque élève, après avoir placé l'étape précédente sous le signe de « l'enseignement, un droit pour tous ».

Et d'ajouter, le système éducatif tunisien est en perpétuelle évolution pour être en phase avec les innovations technologiques et du savoir, tout en faisant référence à la stratégie mise en place par le département dans le domaine de l'intégration des technologies de l'information dans les méthodes pédagogiques.

M. Ben Salem a fait savoir que le ministère a permis à plus de 37 mille éducateurs de bénéficier une formation certifiante dans les domaines des technologies de l'information et de la communication (TIC) et qu'elle entend satisfaire plus de 45 mille demandes supplémentaires.

Il a, dans ce sens, précisé que dans ce contexte que l'on procédera, à partir de la fin 2014, à la généralisation des tableaux interactifs au cycle secondaire et à la mise en œuvre du

projet pilote « une opportunité numérique pour chaque éducateur et chaque élève ». Ce projet consiste à la mise à la disposition des éducateurs et des élèves d'un ordinateur à un prix très abordable et doté de contenus pédagogiques.

Le ministre a, par ailleurs, passé en revue l'ensemble des réformes dont a fait l'objet le système éducatif, notamment, celles relatives au développement et à la modernisation des méthodes d'enseignement de la langue arabe, à la suppression de la semaine bloquée dans les collèges et à la restructuration des écoles primaires en revenant aux bases telles l'écriture et la dictée. Ces réformes ont également touché à la formule du passage selon mérite qui incite les élèves à travailler plus et donne aux parents une idée claire sur le niveau de leurs enfants.

Le ministre a souligné la nécessité pour la famille de l'éducation d'adhérer au projet éducatif initié par le Président Zine El Abidine Ben Ali.

Il a, à cet égard, affirmé que le devenir du secteur de l'éducation dépend de la concrétisation des objectifs du programme présidentiel pour le quinquennat 2009/2014, lequel a concerné tous les niveaux d'enseignement et les différents volets liés à la vie scolaire.

Il a ajouté que le programme du chef de l'Etat accorde une importance particulière à la formation et à l'intégration des nouvelles technologies dans le système éducatif.

Deux communications ont été présentées, à cette occasion. La première a porté sur "le rôle de la femme éducatrice dans la promotion du système éducatif", et la deuxième a traité du système éducatif et des impératifs de la société du savoir".

Des attestations de considération ont été remises aux organisateurs de forums du baccalauréat 2009/2010 ainsi qu'aux associations, organisations et volontaires qui ont contribué au développement de la vie éducative à travers les différentes activités qu'ils ont organisées.